



# Cerema



Réunion club Sécurité Routière  
et Exploitation du 9 novembre  
2017  
Compte rendu

Rédacteur : Mathis BELTRAMI

## Sommaire

<b>Réunion du 9 novembre 2017.....</b>	<b>3</b>
Participants.....	3
Ordre du jour.....	3
<b>Compte-rendu.....</b>	<b>4</b>
Diffusion du compte-rendu.....	4
Présentation de la journée.....	4
Mise à jour du Schéma Directeur National de Signalisation Directionnelle.....	4
<i>Discussion</i> .....	4
Référentiel – Mémento glissières.....	6
<i>Discussion</i> .....	6
Outil de gestion des événements : PRISM.....	7
<i>Discussion</i> .....	8
Point d'actualité.....	8
<i>Discussion</i> .....	8
Présentations entreprises.....	8
Points divers.....	9
<i>Sujets futurs</i> .....	9
<i>Journée technique 2018</i> .....	9
<b>Prochaines rencontres du club métier.....</b>	<b>10</b>
29/03/18.....	10

## Réunion du 9 novembre 2017

### Participants

La liste des participants est la suivante :

Arnold Marie-jeanne	DIR CE	Hedel Alain	CD 03
Bacelar Alexis	CEREMA CE	Jouve David	CD 74
Bachelard Michel	CD 39	Malartre Laurent	CD 01
Beltrami Mathis	CEREMA CE	Masclaux Thierry	CD 43
Berengue Thierry	CD 71	Pauget Bernard	CD 01
Clerget Emilie	CD 25	Salanon Hervé	CD 43
Contarelli Georges	CD 70	Tissot Claire	CD 73
Dapriole Emmanuelle	CD 71	Tournier Frédéric	CD 39
Decouzon Florence	CEREMA CE	Jérémy Vaillant	CEREMA E
De Louvencourt Delphine	CD 73	Ventalon Benjamin	CD 69
De Pinho Ludovic	CD 71	Senee Bertrand	Lifting Signalisations
Desportes Jean-Louis	DIR CE	Candas Aude	Worldplas
Faou Béatrice	DIR CE	Gunes Denis	Worldplas
Forestier Franck	CD 43	Hanna Fouad	Worldplas
Fuentes Antonio	CD 74	Beauchet Daniel	Rondino Road
Galland Gilles	CD 71	Gallien Marlène	Rondino Road

### Ordre du jour

L'ordre du jour de la réunion est le suivant :

Horaire	Thème	Intervenant
9h – 9h30	Accueil	
9h30 – 9h45	Présentation de la journée	<b>Animateurs du club :</b> Emmanuelle Dapriole Gilles Galland Jean-Louis Desportes
9h45 – 10h45	Mise à jour du Schéma Directeur National de Signalisation Directionnelle	CEREMA-CE – Florence Decouzon
10h45 – 11h30	Référentiel mémo glissière	CEREMA-E – Jérémy Vaillant
11h30 – 12h15	Outil Prism – gestion des événements	CD 69 – Benjamin Ventalon
12h15 – 12h40	Actualités + Agenda + Questions diverses	CEREMA-CE – Mathis Beltrami CEREMA-CE – Alexis Bacelar
12h40 – 13h45	Pause repas	
13h45 – 14h30	Outil gestion de patrimoine – retour d'expérience CD 33	LIFTING SIGNALISATION
14h30 – 15h	Le thermoplastique certifié NF et CE WPSGEO : plateforme de géolocalisation active et passive	WORLDPLAS
15h – 15h30	Glissière bois/métal certifiée CE en niveau N2-H1 et N1	RONDINO ROAD
15h30 – 16h	Conclusion de la journée	<b>Animateurs du club :</b> Emmanuelle Dapriole Gilles Galland Jean-Louis Desportes

## Compte-rendu

---

### Diffusion du compte-rendu

Le compte-rendu ainsi que les diaporamas projetés sont mis en ligne sur le site : [www.cotita.fr/spip.php?rubrique108](http://www.cotita.fr/spip.php?rubrique108)

### Présentation de la journée

La journée est lancée en rappelant le caractère spécial de la journée. La journée est scindée en deux parties. La matinée consistant en des présentations réservées aux membres du club et l'après midi consistant en des présentations de matériels innovants par les entreprises.

Cette journée fait suite au sondage lancé à la fin de l'année 2016, où une majorité de répondant souhaitait que soit présenté ces types de nouveaux matériels/outils ainsi qu'une délocalisation occasionnelle du club.

### Mise à jour du Schéma Directeur National de Signalisation Directionnelle

Florence Decouzon (Cerema CE) présente le projet de mise à jour des Schémas Directeurs Nationaux de signalisation directionnelle. Elle rappelle qu'il n'y a pas eu d'arrêtés depuis 1994 dans ce domaine.

Ce projet consiste en la mise à disposition d'un outil diffusé à tout le monde, administré par le Cerema. La base de donnée, exhaustive, permettra d'avoir des cartographies consultables et de travailler sur SIG.

Il s'agit donc de recenser les schémas existants et de les intégrer à l'outil, en cohérence avec les pratiques effectuées sur le terrain.

Cette mise à jour permettra aux gestionnaires de voirie d'acter des décisions locales. Il est proposé que la base de ce travail commun s'effectue en partant des remontées de terrain des gestionnaires.

Les départements souhaitant intégrer rapidement l'outil sont invités à prendre contact directement avec Florence Decouzon : [Florence.Decouzon@cerema.fr](mailto:Florence.Decouzon@cerema.fr)

### Discussion

Un participant :

**Faudra-t-il faire des changements sur les liaisons vertes ?**

→ réponse Cerema : Pour rappel : « *Le schéma directeur national est constitué par la liste des agglomérations et autres pôles générateurs de trafic, appelés « pôles verts », et les itinéraires, appelés « liaisons vertes », définis pour relier entre eux ces pôles. Il est approuvé par le ministre chargé des transports et complété par des schémas directeurs départementaux et d'agglomération pour les liaisons locales* ».

C'est envisageable, car il y a des grandes liaisons qui vont concerner 4 ou 5 gestionnaires.

Florence Decouzon :

**Êtes-vous d'accord pour que le Cerema vous envoie la cartographie recensée dans les fichiers en extrayant les données actuelles afin que les gestionnaires de voirie puissent indiquer les possibles changements de liaison ?**

→ réponse des participants : Oui, c'est pratique.

## Compte-rendu (suite)

Un participant :

Cet outil sera-t-il interne au Cerema ?

→ réponse du Cerema : Oui, c'est donc un gage de qualité.

Le CD 74 indique que le manque de remontées de terrain des autres départements est un problème pour les gestionnaires de voirie. L'outil proposé par le Cerema répond donc très bien à cette problématique.

Le CD 71 :

Une harmonisation des pratiques au niveau européen est-elle aussi d'actualité ?

→ réponse du Cerema : Non, ce sujet n'a pas été évoqué, nous conservons donc l'inversion des panneaux verts et bleus.

Le CD 74 indique que la France indique le nom des villes étrangères sur ses panneaux alors que les pays étrangers indiquent seulement « France », sauf en Italie. Il y aurait donc aussi une réflexion à avoir à ce sujet.

Un participant :

Le cartouche E33 est-il obligatoire sur les itinéraires européens ?

→ réponse du Cerema : Oui

Les participants indiquent que des changements affectent fréquemment leurs liaisons et que la difficulté réside là-dessus.

Pour y remédier, le Cerema propose une date de la mise à jour du schéma dans son logiciel et va regarder s'il est possible d'ajouter des remarques.

Le CD 71 indique qu'il est en train de reprendre son schéma. Les CD 74 et 03 indiquent être aussi sur le point de le faire en 2018.

Le Cerema propose donc d'en profiter pour commencer le travail en commun.

Un participant ;

Qu'en est-il de la situation pour les itinéraires BIS ?

**Bis**

→ réponse du Cerema : Ils sont maintenus au bon vouloir des départements. La DDT n'a pas d'éléments. Le CD 71 indique que d'un département à l'autre, ces itinéraires ne sont pas toujours cohérents et homogènes.

## Compte-rendu (suite)

### Référentiel – Mémento glissières

Jeremy Vaillant (Cerema E) présente un memento sur les dispositifs de retenue. Ce document découle d'un travail personnel dans le cadre de formation sur les dispositifs de retenue. Il s'agit d'un memento au service du concepteur à l'exploitant. Il prend en compte les nouveautés de l'arrêté RNER. Ce document est donc aussi une aide pour passer les marchés et apporte un complément à la valise nationale existante. Il faut faire attention à avoir un langage européen commun afin d'éviter les entraves à la libre circulation.

Il est indiqué que ce document est « vivant » et qu'il s'agit d'un travail d'équipe, il ne faut donc pas hésiter à faire remonter les informations auprès de Jeremy Vaillant : [Jeremy.Vaillant@cerema.fr](mailto:Jeremy.Vaillant@cerema.fr)

Les participants s'accordent pour demander l'organisation d'une journée technique sur les dispositifs de retenue. Cette demande sera remontée par A.Bacelar et M.Beltrami.

**Discussion** La DIR Est est en train d'élaborer une politique concernant les dispositifs de retenues.

Il est indiqué qu'une nouvelle version de la RNER devrait paraître en 2018. Le memento a anticipé sur les dispositions complexes à appliquer (cas dérogoatoire sur les descriptions dynamiques :W et déflexions dynamiques : D).

Un participant :

**Quel indice de sévérité du choc (ASI) prendre ?**

→ réponse du Cerema : Le Cerema préconise de prendre le plus faible afin de limiter la gravité des chocs. C'est le maître d'œuvre qui choisit, il y a donc un point de vigilance à avoir.

Le CD 03 :

**Qu'en est-il du choix du traitement des extrémités ?**

→ réponse du Cerema : Un guide précise la marche à suivre concernant les talus. Par contre, il ne se prononce pas sur les extrémités performantes pouvant être très utiles dans le cas d'ancrage réduit.

Un participant :

**Des problèmes sont recensés concernant la notice de pose des produits NF avec des extrémités CE, comment choisir entre NF et extrémités performantes ?**

→ réponse du Cerema : Tout dépend du site, s'il n'y a pas de contraintes, on préférera un ancrage dans le talus. Il faut respecter le déport et les angles et ne pas oublier que les glissières sont aussi des obstacles.

Un participant :

**S'il y a de la maçonnerie, comme des cunettes, que peut-on faire ?**

→ réponse du Cerema : Il est possible d'enlever un support de la glissière si l'entre axe entre les supports est inférieur à deux mètres.

## Compte-rendu (suite)

Un participant :

Qu'est-ce qu'une opération de réhausse ?

→ réponse du Cerema : Selon la circulaire de 1988, il peut s'agir de pièces spéciales permettant de rehausser la barrière, mais aussi la dépose et la repose du dispositif. L'arrêté est non précis sur cette notion et est soumis à interprétation.

Jérémy Vaillant indique que le guide concernant les séparateurs modulaires de voie n'est toujours pas validé. Il est préférable de prendre du CE.

Un participant :

Qu'en est-il des produits certifiés avec juste une simulation ?

→ réponse du Cerema : il est rappelé de demander le certificat relatif aux normes NF et CE des produits du fabricant,. Ce certificat est une garantie pour le gestionnaire qui l'autorise à implanter cet équipement sur son réseau routier. C'est le bureau certificateur qui réalise les essais (simulation ou crash test). Peu importe la procédure utilisée pour certifier le produit, c'est le certificat qui fait foi.

Il est indiqué qu'à titre provisoire, la France certifie NF les extrémités de raccordement ; pas de CE expérimental pour le moment, car la norme n'est pas d'actualité en Europe. Il n'est donc pas possible de trouver sur le marché des extrémités performantes CE.

Un participant :

Que se passe-t-il si l'on place des écrans motos sur les dispositifs CE ?

→ réponse du Cerema : le dispositif perd sa certification CE car il faut que la barrière soit testée avec l'écran moto pour être certifiée. Dès que l'on ajoute un élément qui n'a pas été testé avec le dispositif, l'ensemble perd sa certification, d'où l'importance de demander au fabricant quels éléments ont été testés pour la certification.

Un participant :

Au fur et à mesure des remplacements des glissières, le réseau sera saucissonné entre du marquage CE et du NF.

→ réponse du Cerema : La normalisation CE a créé l'hétérogénéité des produits et incite à l'innovation. Par conséquent les gestionnaires doivent s'adapter à ce nouvel enjeu et motiver leurs choix afin d'être protégé en cas de contentieux.

---

### Outil de gestion des événements : PRISM

Benjamin Ventalon (CD 69) présente les problématiques et les besoins nés de l'informatisation de l'exploitation et de l'entretien des routes. Il en est ressorti la nécessité de faire évoluer le système d'information d'exploitation routière existant. L'outil PRISM est présenté et le débat est lancé sur les outils existants.

## Compte-rendu (suite)

**Discussion** Un participant :

Quels sont les supports mobiles ?

→ réponse du CD 69 : Pour le moment, des tablettes sont employées. Des tests sont effectués entre du 5 et du 10 pouces. Le matériel est loué actuellement par crainte de casses, mais il s'avère que seulement une à deux tablettes sur une flotte de 40 ont été changées chaque année.

Le CD 71 indique qu'ils ont un projet proche avec un outil de suivi existant. Il y a donc un travail en cours sur les passerelles. Il y a une forte demande à ce niveau par les agents afin d'avoir un support de type smartphone. Il est précisé que seule les tablettes sont géolocalisées.

Le CD 74 est aussi utilisateur de ces outils de gestion des événements et indique qu'un travail est nécessaire afin de permettre le pointage des agents grâce à ces technologies.

Il est précisé que le coût du logiciel est inférieur à 20 k€ .

---

### Point d'actualité

Mathis Beltrami et Alexis Bacelar (Cerema CE) présentent succinctement quelques nouvelles publications, notamment :

- les expérimentations en cours ;
- la parution des notes et guides.

Il est rappelé qu'une veille documentaire sur la sécurité des infrastructures est effectuée par le Cerema, disponible via le lien suivant :

[www.scoop.it/t/secureite-infrastructure](http://www.scoop.it/t/secureite-infrastructure).

**Discussion** Un participant indique qu'à la frontière franco-suisse, à Meyrin, il y a une expérimentation de site propre avec bus prioritaires dans un giratoire.

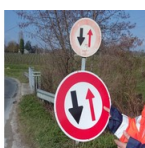


Il est indiqué que la DIR MC suit actuellement une expérimentation au sud de l'A75 avec du marquage de type rumble strips (Arrêté du 31 août 2017 autorisant l'expérimentation d'un dispositif d'alerte sonore par fraisage).

---

### Présentations entreprises

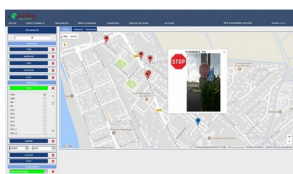
Suite aux sondages de la communauté des clubs sécurité routière et exploitation en 2016, trois entreprises sont venues présenter des outils innovants et répondant aux normes CE.



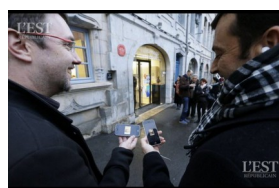
Bertrand Senee, de **Lifting Signalisation / Signal Concept** présente une expérimentation (arrêté du 27 février 2017 autorisant l'emploi à titre expérimental de faces avant rivetables pour réparer des panneaux existants de signalisation routière permanente) faite avec le CD 33 d'une durée d'un an, à propos du re-surfage des panneaux nécessitant un entretien. Cette technique est proposée avec une face en aluminium et un rivetage.



## Compte-rendu (suite)



Un outil de gestion du patrimoine est aussi présenté avec une application mobile (tablette) et sur PC. L'avantage est la localisation des événements (uniquement à propos de la signalisation verticale pour le moment) sans avoir besoin d'internet ou de carte GSM. Ces informations sont gérées dans une base de donnée et cartographiées dans Google.



Aude Candas, Denis Gunes et Fouad Hanna, de l'entreprise **Worldplas**, présentent une innovation de panneau « incassable » en thermoplastique injecté. L'avantage de ce procédé est qu'il permet la connectivité du panneau grâce à ses caractéristiques. Un QR code est utilisé pour la traçabilité du produit et les panneaux peuvent communiquer entre eux grâce à un dispositif caché à l'intérieur du panneau (pas besoin d'antennes, donc discret). La ville de Besançon a expérimenté ces produits pour effectuer une ballade touristique « la ballade des gens célèbres », grâce à une application mobile à télécharger. Les smartphones des passants, ayant lancé cette application, reçoivent une alerte dès qu'ils s'approchent de l'endroit où a vécu une personnalité de Besançon.



Daniel Beauchet et Marlène Gallien, de l'entreprise **Rondino Road**, présentent leurs glissières bois/métal CE de niveaux N2 H1 et N1, nommées GRP. La glissière W1 N1 est la seule glissière bois/métal certifiée CE. Les tests montrent une résistance plus forte avec les rondins de bois qu'avec une glissière métallique simple : le bois absorbe aussi l'énergie du véhicule et donc le métal aura moins à travailler en cas de choc.

Les écrans motos peuvent aussi être en bois. À noter que le bois, du pin, suit un traitement spécial afin d'augmenter sa durée de vie.

### Points divers

#### Sujets futurs

- Barrière anti-renversement voie ferrée
- Échanges sur les procédures d'accidents mortels dans les CD
- Compétence du transport scolaire
- Cheminements piétons hors agglomération
- Radars (chantier)
- Signalisation d'intérêt local – CD 38
- Rédaction des mentions sur les panneaux
- La politique routière départementale, un outil d'aménagement et de mise en cohérence de la voirie départementale
- Plots bleus

#### Journée technique 2018

Le thème de cette journée sera les modes doux, au premier semestre 2018

## Prochaines rencontres du club métier

**29/03/18**

Se sont déclarés volontaires ou sont pressentis pour la prochaine rencontre les intervenants suivants

Sujet	Intervenant
Vitesses conseillées (suivant avancement)	CD 38 – Frédéric Caille
Installation des glissières Raccordement des glissières Musoir endommagé	CEREMA CD 25 – Thierry Chalmeau CD 71
Échange sur les procédures effectuées lors d'un accident mortel	CD
Expérimentation bandes rugueuses avant carrefour	CD 71 – Emmanuelle Daprile
Pris en compte des traversées piétonnes hors agglomération	CD 71
Marquage des routes étroites (chevrons, filet de guidage) absent de l'IISR dernière mouture, utilisation sur des routes plus larges	CD 42 – Thierry Masclaux CD 73 – Jacques Bechelot
Utilisation du nouveau logiciel Gendarmerie	Préfecture 43
Implantation des piquets faunes	CD 74 – Jean Henriot
Transport exceptionnel	CEREMA CD 71 – Gilles Galland
Privatisation de route	CD
Expérimentation de site propre avec bus prioritaires dans un giratoire.	CD 01